

REGLEMENT D'EXPLOITATION A L'ATTENTION DES USAGERS

BIEN VOYAGER SUR TXIK TXAK

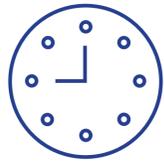
Une attitude respectueuse vis-à-vis des autres voyageurs et du personnel permet à chacun de voyager autrement.



Pensez à **céder votre place** aux personnes invalides, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants et aux personnes âgées.



Les arrêts sont facultatifs. Faites signe au conducteur pour lui signaler que vous souhaitez monter à cet arrêt.



Pensez à rejoindre votre arrêt **quelques minutes avant l'heure de passage** de votre bus.



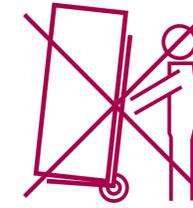
Pour descendre, signalez au conducteur que vous souhaitez descendre au moins 100 mètres avant l'arrêt désiré, en appuyant sur le bouton "**STOP**" situé près de la porte.



Seuls les chiens guides d'aveugles et les **animaux de petite taille** sont admis dans le bus. Ces derniers doivent être transportés dans des paniers fermés



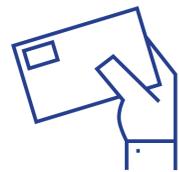
Les vélos (autres que les modèles pliants) et autres matériels similaires **ne sont pas admis dans les cars.**



Les objets encombrants et les produits dangereux ou inflammables sont **interdits à bord des véhicules.**



Pour la **sécurité de votre enfant**, il est nécessaire de plier sa poussette avant de monter dans le bus.



Les abonnés doivent systématiquement présenter aux conducteurs leur carte.



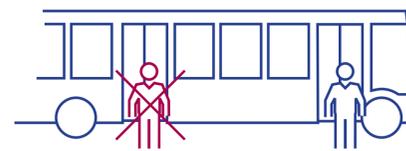
Afin de faciliter l'achat de votre ticket à bord du bus, merci de **faire l'appoint de monnaie.**



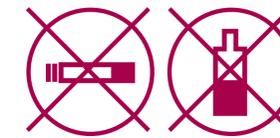
Je monte, **je valide.** Votre ticket est valable 1 heure après validation.



Merci de mettre vos **portables en silencieux** pour la tranquillité des autres voyageurs.



La montée dans le bus se fait impérativement par la porte avant. Seules les personnes en fauteuil roulant peuvent utiliser la porte centrale.



Pour le **respect des autres voyageurs**, il est interdit de fumer, de vapoter, de consommer de l'alcool et d'être en état d'ébriété à bord des véhicules et aux arrêts.

EN CAS D'INFRACTION

34,50€

- Titre non validé
- Défaut de justificatif de réduction
- Titre utilisé hors période de validité

51,50€

- Absence de titre de transport, défaut de carte d'abonnement
- Titre ou carte falsifié(e), déchiré(e), abîmé(e) ou illisible
- Personne fumant dans l'autobus
- Non-respect du règlement d'exploitation

150€

- Infraction aggravée
- Intervention de la Police

Les amendes sont à régler dans un délai de cinq jours après la date de la contravention

- Passé un délai de 5 jours, majoration pour frais de dossier : 19 €
- Passé un délai de 30 jours, majoration pour frais de dossier : 38 €
- Passé un délai de 60 jours, dépôt de plainte auprès du Procureur de la République.

(Tarifs en vigueur au 1er juin 2019)

APPLICABLE AU 1^{ER} JUIN 2019
INFOS PRATIQUES ET RÉGLEMENTATION

TXIK TXAK

Le car express du Pays Basque



Objet perdu

Le réseau TXIK TXAK n'est pas responsable des objets perdus, volés, cassés ou dégradés à bord des véhicules, aux arrêts. En cas de perte, vous pouvez contacter l'exploitant : 05.59.26.25.87



Faire voyager vos enfants avec TXIK TXAK

Les enfants âgés de moins de 4 ans voyagent gratuitement. Un justificatif de l'âge de l'enfant peut être demandé en cas de contrôle. Seuls les enfants de plus de 10 ans sont autorisés à voyager seul.

L'ÉQUIPE TXIK TXAK VOUS SOUHAÏTE BON VOYAGE.

Contact exploitant :
Le Basque Bondissant
05.59.26.25.87
www.basque-bondissant.com

